



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE : PRÊT POUR AFFRONTER LES CRUES PRINTANIÈRES

Beauceville, le 16 mars 2010 – Le président du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), M. Russell Gilbert, et le vice-président de la Conférence régionale des élu(e)s (CRÉ) de la Chaudière-Appalaches, M. Luc Berthold, en partenariat avec les municipalités de Saint-Georges, Notre-Dame-des-Pins, Beauceville, Saint-Joseph, Vallée-Jonction, Sainte-Marie, Scott, Saint-Lambert et Lévis annoncent que le *Système de surveillance de la rivière Chaudière* est prêt pour affronter les prochains épisodes de crues des eaux de la rivière Chaudière.

Ce Système dynamique qui vise à améliorer et à automatiser la communication entre les municipalités aux prises avec des problèmes d'inondations viendra augmenter le temps de réaction des autorités municipales et des citoyens lorsqu'il y a crue des eaux. Par conséquent, il permet d'observer en direct le mouvement des glaces et la réaction de la rivière, grâce aux 8 caméras installées le long de cette dernière. En parallèle, des sondes à pression recueillent des informations sur les niveaux de l'eau, données transmises à une console informatisée afin d'émettre des messages d'alerte aux personnes concernées. Certains éléments du système sont accessibles au public à l'adresse suivante : www.ssrc.cobaric.qc.ca/publique_index.php

« Ce projet vient démontrer l'importance de gérer l'eau à l'échelle du bassin versant pour traiter des problématiques liées à cette ressource et la force de la concertation des acteurs pour mettre en place des solutions durables » indique M. Gilbert, président du Comité de bassin de la rivière Chaudière.

Selon le vice-président de la CRÉ, M. Luc Berthold : « De nos jours, assurer la sécurité des gens est un enjeu de taille. Sachant que depuis de nombreuses années la rivière Chaudière cause des dégâts considérables le long de ses rives, notamment au printemps, la CRÉ est fière d'appuyer ce projet qui contribue à assurer la sécurité des citoyens en optimisant le temps de réaction aux inondations ».

Ce système, réalisé au coût de **220 577 \$** par des entreprises de la région (Logitex – Saint-Joseph; iCLic et Orizon Mobile – Saint-Georges), bénéficie d'une contribution de la CRÉ de **128 192 \$** en provenance du Fonds du développement régional (FDR). La contrepartie, soit un montant de **91 645 \$**, provient des municipalités partenaires du projet et du Ministère des Transports du Québec.

Mentionnons que la mission du COBARIC est d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière, afin de favoriser la pérennité de la ressource eau, par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

Rappelons que la CRÉ constitue l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional en Chaudière-Appalaches. Elle a principalement pour mandat d'encourager le développement régional, de favoriser la concertation des partenaires régionaux et de donner, le cas échéant, des avis au gouvernement.

- 30 -

Sources : Annie Ouellet
Directrice générale
COBARIC
Courriel : aouellet@cobaric.qc.ca

Sylvie Fortin
Conseillère en communication
CRÉ de la Chaudière-Appalaches
Courriel : sfortin@chaudière-appalaches.qc.ca

Informations : Annie Ouellet,
Directrice générale
COBARIC
Tél. : 418 389-0476

Laurent Lampron
Directeur général
CRÉ de la Chaudière-Appalaches
Tél. : 418 248-8488